

# REVUE DE PRESSE



26 JANVIER 2016

> 01 FEVRIER 2016



## Echanges fructueux sur la lecture

---



*Echanges entre lectrices passionnées.*

Le « Coup de cœur café » de samedi a été apprécié par un noyau de lectrices, fidèles de ce rendez-vous. Chacune avait apporté ses livres préférés. Ont ainsi été évoqués, entre autres, « La Vérité sur l'affaire Harry Quebert » de Joël Dicker, « Les Piliers de la terre » de Ken Follet, « Un Amour impossible » de Christine Angot, « Veronika décide de mourir » de Paulo Coelho, et « La Femme au carnet rouge » d'Antoine Laurain. Des lectures éclectiques, traitant de sujets les plus divers, c'est l'esprit de cette rencontre.

Les personnes intéressées par la lecture souhaitent faire connaître les livres qui les ont séduites à d'autres personnes leur faisant à leur tour part de leur ressenti. Les échanges sont souvent fructueux. Un thème est parfois proposé. Ainsi la prochaine édition portera sur le Moyen-âge. Elle devrait compter un nouvel adepte, Henri.

Mal renseigné sur l'heure de la séance de ce samedi, il n'a pu s'y associer mais compte bien le faire la prochaine fois.

En attendant, il a laissé aux participantes, un livre, à ses dires, « superbe » : « Les pays » de Marie-Hélène Lafon.

Il devrait les enchanter car elles ne vont pas manquer de le faire circuler entre elles. Prochain coup de cœur café le samedi 19 mars

## « Un territoire qui bouge »

---



*Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon a présenté ses vœux.*

Vendredi à Jean-l'Hôte, c'est devant les forces vives du territoire que Filipe Pinho a exprimé ses vœux pour l'année 2016. « En 2015 c'est la confiance qui a guidé notre action.

Je ne veux pas la traduire en mots mais en actes et les engagements tenus. La réussite du nouveau réseau transport gratuit en 2015 permettant de relier, tout à la fois le cœur du territoire mais également les communes les plus éloignées en s'ouvrant à d'autres territoires avec un branchement désormais officiel au CHU de Brabois et à Ludres.

La mutualisation de Terres de Lorraine urbanisme qui permet, alors que l'Etat se désengage, de travailler main dans la main en réunissant des territoires voisins et amis comme Neuves-Maisons, Toul, le Saintois et Colombey.

Brabois Forestière

Sur la concession d'aménagement Brabois Forestière, on est passé à l'acte et c'est signé. Désormais, l'année 2016 va être consacrée aux études de travaux pour permettre qu'en 2017 on voit arriver les premiers chantiers sur ce beau projet. L'expérimentation en matière de nouvelle tarification de l'eau auquel je crois.

Il a ensuite cité plusieurs projets à venir sur Moselle et Madon : « il nous faut soutenir le territoire en le dotant d'infrastructures et d'équipements performants avec demain une nouvelle piscine, une nouvelle déchetterie prévues pour 2016, une nouvelle usine d'eau potable et une nouvelle gendarmerie." Avant de remercier tous les acteurs du territoire il a conclu : « Voilà donc un territoire qui bouge, c'est de la traduction en actes pas en mots. »

---

Samedi 30 janvier 2016 / Richardménil

## La musique dans tous ses états

---



*Les petits jouent avec les instruments.*

C'est une dizaine d'enfants, âgés de 6 mois à 3 ans, qui a participé à la dernière animation proposée à la Maison du Temps Libre par Céline Nofal, animatrice du Relais assistantes maternelle « Le Fil d'Ariane ». Comme à chaque séance, les petits ont d'abord profité des nombreux jeux et jouets mis à leur disposition partout dans la grande salle.

Ensuite, ils se sont regroupés sur des tapis pour écouter et participer à des petites comptines. Les enfants ont pu toucher, manipuler et jouer avec

différents instruments plus ou moins sonores et offrant des tonalités différentes, du plus grave au plus aigu.

Cette nouvelle activité a été beaucoup appréciée par les petits et par les mamans et les nounous qui les accompagnaient.

---

Dimanche 31 janvier 2016 / Viterne

## Au rendez-vous des histoires

---



*Un grand silence pendant l'histoire.*

Un mercredi par mois à 16h, les enfants de la commune et des environs sont invités à écouter les jolies histoires à la bibliothèque de Viterne.

Le principe en est simple, après la lecture d'un ou plusieurs contes, suit une séance de bricolage. Mercredi dernier, 19 enfants de 3 à 9 ans étaient présents ainsi que des parents. Le rendez-vous était consacré aux histoires « du vilain petit canard, les 3 boucs et la truite et le loup », de belles histoires qui

font briller les yeux des tout-petits.

Le conte fut raconté avec malice par Marie-Christine Daillet, bénévole, et assisté de Patricia Klein pour la séance bricolage et animation. La séance consacrée aux histoires terminées, ce fut l'heure du goûter préparé par les mamans.

Prochain rendez-vous le 24 février à 16 h à la bibliothèque avec une séance fabrication et décoration d'un masque.

## Chaligny : à la découverte de la Russie avec Katia Astafieff

---



*Katia Astafieff a fait un retour aux sources grâce à un voyage sur le Transsibérien.*

La Russie sera encore à l'honneur à la Filoche le samedi 6 février. Un rendez-vous qui fera découvrir une multitude de facettes de la Russie comme sa cuisine, sa musique, son théâtre mais pas seulement.

En effet, à 15 h, une rencontre avec Katia Astafieff, l'auteure des livres « Avec les loups » et « La femme de l'ambassadeur » sera l'occasion de découvrir la littérature russe. Elle parlera aussi de son expérience

personnelle.

Car si Katia réside à Chaligny, ses connaissances et sa passion pour la Russie prennent naissance dans ses origines familiales avec son grand-père qui était russe. Un pays qu'elle a redécouvert par ses voyages et plus particulièrement celui en train sur le mythique Transsibérien qui lui fera découvrir les grands paysages de la Sibérie. Un parcours de 5.000 kilomètres qui a duré 3 mois où en plus des souvenirs, elle rapportera des centaines de photos prises lors de ses escales et dont la plupart sont exposées dans la Filoche et les bibliothèques partenaires dans le cadre de cycle.

C'est donc tout naturellement que Katia Astafieff animera cette rencontre sur la littérature russe ce samedi 6 février à 15h à la Filoche. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou se rendre sur le site de Katia Astafieff : <http://www.katia-astafieff.fr>.

---

## On n'y a vu que du bleu !

---



*Chacune est absorbée par la réalisation de son carré !*

Le 2 avril sera la journée mondiale de l'autisme. Pour sensibiliser la population qui ne connaît pas toujours bien ce handicap, Ninoo, association de soutien aux enfants autistes, propose une animation destinée à attirer son attention. Elle consiste à habiller en laine bleue (couleur de l'autisme) des lieux publics à Paris, opération dénommée Happy blue day.

Aussi, l'association a demandé aux Français de réaliser, des carrés ou rectangles (20 à 35 cm) de laine bleue au tricot ou crochet d'ici le 15 février pour

décorer un lieu public : ce devrait être la place du Palais Royal.

La bibliothèque de Maron s'est associée à cette action ce samedi en organisant un atelier tricot. Une quinzaine de personnes a répondu à l'invitation (essentiellement des femmes !). La plupart connaissait les rudiments du tricot, telle, Simone, ayant il y a quelques années entraîné dans sa passion quelques personnes intéressées par la couture et le tricot. Cependant, dans l'assistance, Sylvie, toujours prête à s'engager dans des causes généreuses faisait « ses premières armes ». Les plus expertes lui ont inculqué les bases du tricot. Ce fut courageux pour elle. Même Rachel à la poste a apporté sa contribution en débutant un carré bleu.

Cette action, engagée par Laurence Casalini de l'AFR (Association Famille rurales) peut être soutenue par toute personne du village ou des communes avoisinantes. Messain a d'ailleurs proposé aussi un atelier tricot. Il suffit de réaliser des carrés en tricot ou crochet en laine bleue (de 20 à 35 cm) et de les apporter à la bibliothèque les samedis 6 ou 13 février, dernier délai. La laine peut éventuellement être demandée à Catherine Luzi (03.83.47.05.19 ou 06.70.11.88.49), membre de l'association « Cekeltri » qui a fourni laine et aiguilles pour cet atelier tricot.



# **COMMUNES**

## **CCMM**

## De bons vœux malgré la crise



*Le maire adresse ses vœux aux acteurs locaux.*

Le maire Claude Guidat a présenté ses vœux lors d'une cérémonie qui, dit-il, « est une occasion de se rencontrer en dehors des soucis quotidiens ».

Dans son discours, le maire, après avoir eu une pensée envers les victimes des derniers attentats, et leurs familles, a fait état des difficultés économiques de la France, donnant une vision en demi-teinte de l'avenir.

Les baisses des dotations de l'Etat rendent les communes inquiètes, les obligeant à réduire leurs investissements : « Qui sait ce que nous réserve le nouveau pôle métropolitain ? » Le maire s'interroge sur l'avenir des communes qui risquent de disparaître pour n'avoir plus que 2 ou 3 élus qui tiendront des permanences pour recevoir les doléances et avec, comme seule compétence, celle d'aller déposer une gerbe au monument aux morts. Il a fait part de la mauvaise surprise de l'héritage reçu lors de son élection aux dernières municipales avec la gestion hasardeuse de l'ancienne municipalité selon ses propres paroles. Il prévoit, pour 2016, une vigilance financière, mais les Bainvillois n'ont pas à craindre d'augmentation de leurs impôts locaux : « Nous n'utiliserons pas le levier de la fiscalité déjà fortement actionné par la communauté de communes. »

Le projet d'aménagement des salles situées au-dessus de la cantine pour les TAP et la mise en accessibilité de ces locaux seront les prochains travaux. Il annonce l'ouverture, pendant les petites vacances scolaires, de l'ALSH, « Les Bainvi'loups ». Marie-Laure Siegel a rassuré et confirmé que le périmètre de la CCMM ne bougerait pas. « Le travail mené avec le pôle métropolitain concerne les grands projets comme les transports, le plateau de Haye et la gestion des déchets. » Elle a souligné que la qualité de vie passe par la gestion du service public qui vise, aujourd'hui, plus la performance que l'excellence. « A la CCMM sera étudié ce qui est utile pour le territoire. »

## Les vœux, rendez-vous citoyen pour les élus



*Le public en nombre est un encouragement pour l'équipe municipale.*

Claude Colin, maire de la commune, et l'équipe municipale, ont reçu les villageois pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Audrey Normand et Hervé Tillard représentaient respectivement le conseil départemental et la CCMM.

Les élus des communes voisines avaient répondu à l'invitation de leur pair. Le discours a débuté par un hommage à Gérôme Petit, conseiller municipal décédé

au cours de l'année.

Une présentation des travaux et des actions menées sur la commune a montré le travail entrepris par l'équipe municipale qui, par sa présence dans les différentes commissions ou réunions, permet de valoriser le village : action sur le patrimoine, la voirie, les transports, la jeunesse et l'éducation.

La diminution des aides et dotations est problématique pour la commune ayant peu de revenus.

Ceci n'empêche pas de projeter de rénover les trottoirs de la rue De Guise, et d'œuvrer sur la finalisation du PLU et autres travaux.

Les actions entreprises seront dans la mesure des moyens disponibles aidés par le Conseil départementale ou réalisé avec l'aide de la CCMM, si cela rentre dans ses compétences. Les élus étaient heureux de voir que les villageois nombreux à la cérémonie montraient que la vie municipale avait de l'importance pour eux.

Un pot de l'amitié a permis à tous de dialoguer entre citoyens et élus.

---

**Mardi 26 janvier 2016 / Neuves-Maisons**

## **Des subventions aux associations**

---

Le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour du conseil municipal du mois de janvier.

Dans ce cadre, Jean-Paul Vinchelin a souligné que le contexte national « oblige à des arbitrages difficiles d'une épargne brute à reconstituer par un budget serré ». La baisse des dotations d'État sera compensée par une péréquation renforcée qui permet à la commune de ne pas augmenter les impôts et de laisser cette possibilité à la communauté de communes Moselle-et-Madon pour le financement de ses investissements.

Il a ensuite détaillé les axes stratégiques avec, parmi celles-ci, une diminution des dépenses de fonctionnement et un retour au désendettement permettant à la commune de dégager des marges de manœuvre et de ne pas hypothéquer la capacité d'investissement future.

Il a décrit les grands axes futurs pour 2016 avec les travaux au stand de tir, la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la rue du Capitaine-Caillon, la mise en accessibilité des bâtiments communaux et la requalification du site de la Mine du Val de Fer.

Sur ce dernier point, le conseil a validé une demande de subvention à l'EPFL pour les travaux sur l'ancienne mine et la réhabilitation du Zublin.

Sur l'interrogation de Jean-Marc Pomares concernant les coûts de fonctionnement du site à terme, le maire a répondu qu'ils pourront s'évaluer entre 5 et 10 % des investissements, soit entre 150.000 et 300.000 EUR par an et qu'il faudra envisager deux à trois scénarios avec des recettes extérieures.

Une délibération concernait des avances de subvention pour plusieurs associations, soit 5.000EUR pour le comité d'action sociale ; 25.000 EUR pour l'atelier du savoir-fer ; 30.000 EUR pour l'Agence du patrimoine industriel et culturel néodomien ; 30.000 EUR pour Ocean ; 6.000 EUR pour le GSNM ; 4.000EUR pour l'orchestre symphonique ; 105 EUR pour l'ALNM tir ; 122,50 EUR pour le tir à l'arc ; 122,50 EUR pour le FJEP ; et 122,50 EUR pour Aspedele.

Pour terminer, le conseil a validé une interdiction de chasser aux bords des étangs des Aulnes et de la Gravière.

## CCMM réfutée par le conseil municipal



*Les locaux de l'ancienne mairie bientôt transformés en logements.*

Lors du dernier conseil municipal, les travaux entrepris dans l'ancienne mairie ont été au cœur du débat. Deux logements F2 et F3 ont été réalisés dans les locaux et ils pourront être prochainement proposés à la location à partir du 1er mars. Le loyer arrêté par le conseil municipal a été fixé respectivement à 450 EUR pour le F2 et à 650 EUR pour le F3. Reste encore à aménager l'entrée menant à l'un des appartements. Ces travaux n'ayant pas été inscrits dans le marché de travaux, ils doivent faire l'objet d'un avenant d'un montant de 1.893 EUR HT,

correspondant à des interventions touchant l'électricité et la plomberie. Un point évoqué au conseil a opposé les conseillers puisqu'il a recueilli 4 voix pour, 10 votes contre et 1 abstention. Il s'agissait pour le conseil de donner son avis sur le transfert en toute propriété à la CC Moselle Madon, d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) en l'occurrence celle de Flavigny-sur-Moselle, commune récemment intégrée dans la CCMM, moyennant la reprise par la CCMM d'un déficit de 303.052 EUR, diminué d'une recette de 100.000 EUR, occasionnée par la vente de parcelles restantes sur la ZAC. Le conseil municipal de Maron, consulté sur cette question, n'était pas enclin à approuver cette opération se soldant par un déficit de plus de 200.000 EUR et a déploré le fait que le conseil communautaire avait déjà approuvé à l'unanimité (vote du 10 décembre 2015) les conditions du transfert, réduisant à néant l'avis de la commune. Il s'agissait simplement de ratifier la décision de la CCMM à cet égard ; ce qui apparemment, vu le résultat du vote du conseil, n'a pas particulièrement été apprécié de certains conseillers.



# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## Victoire de « richardménil.org »



*Les animateurs de richardménil.org et leur avocat ont obtenu gain de cause contre la mairie de Richardménil. Photo Patrice SAUCOURT*

Le site internet « richardménil.org » ne sera pas obligé de changer de nom. Ainsi vient d'en décider, ce mardi, le président du tribunal de Nancy. Les animateurs du site, Romain et Clémence Péchoux un couple d'enseignants installé à Richardménil, avaient été assignés en justice par le maire du village.

L'élue ainsi que son équipe apprécient en effet modérément le contenu du site. Car à côté d'informations neutres sur la vie de la commune, on y trouve aussi des articles et des caricatures qui égratignent l'action municipale.

« Mais on est loin de la qualité de Charlie Hebdo », avait critiqué l'avocate de la commune, Me Christine Tadic, lors de l'audience qui s'était tenue le 12 janvier dernier.

C'est toutefois une photo qui a fait scandale dans le village. « Richardménil.org » a en effet publié en septembre dernier le célèbre cliché du petit Aylan, l'enfant syrien mort sur une plage turque. Il était accompagné d'une phrase ambiguë : « Est-il mieux là qu'à l'école de Richardménil ? » L'idée était de dénoncer l'indifférence face au sort des migrants.

Risque de confusion

Mais certains, à la mairie, y ont vu une nouvelle attaque contre l'école du village. D'où la décision de saisir en référé (c'est-à-dire en urgence) le président du tribunal. Mais pas sur le contenu du site. Car c'est prendre le risque de se heurter à la liberté d'expression et d'apparaître comme un censeur.

L'avocate de la mairie s'est appuyée sur un article du code des postes et des télécommunications électroniques qui protège le nom des collectivités locales, pour réclamer que le site contestataire soit débaptisé. Car il y aurait des risques de confusion avec celui de la commune qui s'appelle richardménil.fr et cela porterait « atteinte à l'image de la commune ».

« Il n'y a aucune confusion possible avec le site de la mairie qui est référencé en première position par les moteurs de recherche », avait rétorqué l'avocat des animateurs de Richardménil.org, Me Stéphane Massé.

Après un délai de réflexion, le président du tribunal a fini par lui donner raison et il a débouté la mairie de ses demandes. « Nous n'allons pas nous arrêter là, c'est évident », a réagi Me Tadic qui attend de prendre connaissance de la motivation du jugement pour faire appel ou pour intenter une autre procédure.

C.G.

## Commerce : la carte de la proximité



*Selon l'étude Intermarché constitue une locomotive commerciale pour Neuves-Maisons. Photo ER*

Le marché de la consommation, les formes de vente, la performance commerciale, les destinations d'achats, le niveau d'activité...

Mardi soir, au Centre d'activités Ariane, Erwan Bernardé, de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, a balayé durant plus de deux heures les points clés d'une étude réalisée en

2015 par l'Observatoire du commerce et de la consommation de la CCI Lorraine. La restitution de cette étude, ciblée sur les dynamiques de consommation dans le Pays Terres de Lorraine et la zone de Neuves-Maisons en particulier, a été demandée par l'Agence de développement économique Terres de Lorraine présidée par Hervé Tillard. Elle a été suivie avec un vif intérêt par une quarantaine de chefs d'entreprise, porteurs de projets, commerçants du secteur de Neuves-Maisons, et Jean-Luc Fontaine, vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture à la communauté de communes de Moselle-et-Madon. « L'objectif de cette étude, réactualisée tous les cinq ans, est de permettre aux acteurs économiques de se positionner par rapport au marché de la consommation, en fonction du comportement des ménages, du potentiel commercial et économique du territoire », explique Hervé Tillard.

L'étude montre que les composantes démographiques de Terres de Lorraine ont une influence lourde sur la consommation et le commerce. « En 2012, on comptait 39.670 ménages dans Terres de Lorraine dont 9.776 dans la zone de Neuves-Maisons », souligne Erwan Bernardé. « On constate qu'entre 2007 et 2012, le nombre de ménages a évolué de + 5 %. En 2015, dans la zone de Neuves-Maisons, le potentiel de dépenses annuelles par ménage est de 13.113 EUR contre 12.855 EUR en Lorraine. Il y a donc une appétence de consommation sur ce territoire. L'attraction de Neuves-Maisons a évolué dans le temps avec l'arrivée de commerces alimentaires. Ainsi le taux de rétention des dépenses des ménages pour tous les produits est passé de 25 % en 2007 à 41 % en 2015, et pour l'alimentaire de 51 % à 64 % ».

### « Proposer une animation collective »

Pour le spécialiste de la CCI, la zone de Neuves-Maisons bénéficie d'un potentiel de consommation en croissance et plutôt bien orienté, d'un équipement commercial modernisé sur un site bien identifié (Cap Filéo), et d'une locomotive commerciale (Intermarché) complétée par des enseignes alimentaires bien diversifiées avec une fonction de proximité. A contrario, selon l'étude, il estime qu'elle présente trois faiblesses : une zone de chalandise courte contrainte par une concurrence très proche, une évasion non alimentaire très importante (la part de l'évasion dans le total des dépenses non alimentaires atteint 79 % en 2015), et peu de relais structurant de croissance au regard du potentiel de marché local.

« Parmi les menaces, il y a un risque de délitement irréversible du tissu commercial du centre-ville de Neuves-Maisons, avec une perte de centralité », détaille encore Erwan Bernardé, « et également une croissance du commerce électronique sur des familles de consommation non alimentaire (9 % des achats bénéficient à la vente à distance) ». Face à ces menaces, l'expert de la CCI souligne qu'il est opportun de privilégier des développements urbains à proximité du tissu commercial susceptibles de mieux intégrer le site Cap Filéo à son environnement en cours de mutation, d'améliorer la fonctionnalité du pôle Cap Filéo (parcours urbains, accessibilité, entrée du site), et de privilégier une logique de proximité à une logique d'attractivité en ciblant quelques activités commerciales et de services. « Neuves-Maisons a l'avantage de posséder un centre bourg qui n'est pas dilué. Il faut travailler le

discours de la proximité pour séduire des clients qui achètent de plus en plus sur Internet, en proposant une animation collective propice à créer de la convivialité au centre-ville ».

Jean-Christophe VINCENT

---

### **Où renforcer l'offre commerciale ?**

Erwan Bernardé estime que les opportunités de renforcement de l'offre commerciale du secteur de Neuves-Maisons se situent dans la culture et les loisirs (livres, presse, papeterie, informatique), l'équipement de la personne (vêtements, maroquinerie, horlogerie, bijouterie, chaussures, optique), la santé-beauté (parfumerie, produits de beauté, parapharmacie), et l'équipement de la maison (bricolage, appareils électroménagers...).

---

### **En chiffres**

569 millions d'euros : le potentiel de dépenses annuelles des ménages du territoire de Terres de Lorraine (dont 91 MEUR à Toul).

134 millions d'euros : le potentiel de dépenses annuelles des ménages de la zone de Neuves-Maisons.

154 millions d'euros : le potentiel de dépenses annuelles des ménages dans la communauté de communes Moselle-et-Madon.

Le potentiel de consommation annuelle des ménages de la zone de Neuves-Maisons par famille : 42,5 MEUR alimentaire, 10,2 M EUR équipement de la personne, 17,7 MEUR équipement de la maison, 8,6 MEUR culture-loisirs, 6,4 MEUR hygiène-santé-beauté.

79 % : la part de l'évasion dans le total des dépenses non alimentaires des ménages de la zone de Neuves-Maisons en 2015.

Les principales destinations d'achats des ménages de la zone de Neuves-Maisons pour l'alimentaire : 49,5 % des dépenses dans la zone Louis-Pasteur à Neuves-Maisons, 13,1 % dans la zone Porte Sud à Heillecourt, 4,3 % dans la zone Intermarché à Ludres, 3,4 % dans la zone Roberval-Réveilleux à Vandoeuvre-lès-Nancy, 2,3 % à la Grande Sapinière à Laxou.

Potentiel de reprise d'évasion commerciale sur Neuves-Maisons : 5,7 millions d'euros (4,5 M EUR par reprise sur évasion et 1,2 M EUR par augmentation de l'attraction).

---

## La piscine intelligente d'Elisath



Élisabeth Ferlet, fondatrice et dirigeante d'Elisath.  
Photo Patrice SAUCOURT

Nombre de Grands Nancéiens sont passés par ses « tourniquets » et ont déjà eu en main une de ses cartes. Comme les baigneurs de la piscine du Lido par exemple. Ils ne sont pas les seuls : 80 % des piscines françaises ont adopté le système de billetterie informatisée développé par Elisath, une PME de 20 personnes installée dans la ZAC du Breuil à Messein. Le centre aquatique de Caen en est équipé depuis 2015, tout comme pas mal de

patinoires, parcs à thèmes, musées, offices du tourisme... Présente en Norvège, Belgique, Singapour, Gabon, Albanie... l'entreprise - située à proximité de Cristal Laser, une autre pépite technologique - réalise près du quart de son chiffre d'affaires à l'international.

### Gestion des coûts en temps réel

Elisath mise sur l'innovation pour entrevoir d'autres perspectives de développement. « Engagée dans une démarche HQE, la PME de Messein lance un nouveau produit : ELISATHEnergy, un outil d'optimisation qui permet une meilleure gestion de l'énergie. Les ingénieurs du département R & D (qui représentent près de la moitié de l'effectif) font du développement en permanence « pour mieux répondre aux besoins des clients ». « Une amélioration constante » qui a permis ainsi de mettre au point des solutions » en phase avec la transition énergétique. « Plus qu'une simple billetterie informatisée, notre système permet une gestion optimisée de n'importe quel bâtiment. Il ne s'agit rien d'autre que d'un système de gestion global qui analyse tous les coûts en temps réel », explique Elisabeth Ferlet.

Le bâtiment devient ainsi intelligent et les piscines plus « smart ». Le lancement d'Elisathenergy coïncide avec le début des travaux visant à doubler la surface pour la porter à 1.000 m<sup>2</sup>. « En augmentant la capacité de stockage et en renforçant notre hotline, nous souhaitons améliorer notre réactivité ». Bien entendu, les locaux de l'entreprise sont équipés d'un système Elisathenergy. « Au printemps dernier, nous avons constaté que la consommation de gaz continuait à augmenter. Ça nous a permis de détecter une fuite ».

Said LABIDI